

**Rapport de la Présidente**

Séance publique du  
vendredi 7 décembre 2018

**12<sup>ème</sup> Commission****N° CD-2018-5-12-1****Service instructeur**

DAJD - Service Administratif de l'Assemblée

**Service consulté****ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL  
DÉPARTEMENTAL DU VENDREDI 19 OCTOBRE 2018.**

Résumé : Le présent rapport a pour objet l'adoption du compte-rendu de la séance plénière de l'Assemblée départementale du 19 octobre écoulé consacrée, notamment, aux orientations budgétaires 2019 et à l'adoption de la décision modificative n°2 de l'exercice 2018.

Le Conseil départemental a tenu une séance plénière le vendredi 19 octobre 2018.

Conformément aux dispositions de l'article L3121-13 du Code général des collectivités territoriales, le procès-verbal de chaque réunion publique est arrêté lors de la séance suivante.

Celui-ci se présente sous la forme de transcriptions in extenso des débats qui se sont déroulés à cette occasion.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente

Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT